



Communiqué

Fermes de la Blécherette et du Châtelard

Un nouveau domaine agricole bio à Lausanne

Suite à l'appel à candidature lancé l'an dernier, la Ville de Lausanne a porté son choix sur un seul et unique projet. Ce projet porte conjointement sur l'exploitation des domaines de la Blécherette et des terrains du Châtelard par un tandem composé d'un agriculteur et d'un maraîcher. Focalisé sur une production diversifiée en agriculture biologique et une commercialisation en circuit court, il intègre également les notions de biodiversité et d'accueil du public dont les enfants. Sa mise en œuvre pourra débuter cet automne.

Alors que 500 exploitations ont disparu en 2021 en Suisse, un nouveau domaine de 21,2 ha voit le jour aux portes de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne, signe d'une volonté politique forte. Pour rappel, en juin 2022 la Ville de Lausanne lançait deux appels à candidature pour exploiter respectivement les domaines de la Blécherette et du Châtelard. Au terme du processus de sélection et suivant la recommandation du jury, la Municipalité a décidé d'attribuer l'exploitation des deux domaines à un seul et unique porteur de projet. Ce projet sera piloté par M. Jonas Porchet, en collaboration avec M. Maxime Reuse, maraîcher. Ces deux jeunes professionnels de moins de 30 ans, engagés et dynamiques, vont ainsi pouvoir stabiliser leurs situations.

Le projet proposé s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'appel à projet, visant une agriculture biologique en circuit court, soucieuse de la biodiversité et à même de lutter contre les changements climatiques. Grâce à son implantation au cœur de l'agglomération, les interactions avec la population seront facilitées, notamment en matière de vente directe à la ferme. Le projet offrira la possibilité à la population de mettre les mains dans la terre et portera sur le développement de l'accueil des enfants. La circulation du public, notamment en provenance des Plaines-du-Loup, sera facilitée par des cheminements.

En matière d'organisation, le domaine est prévu sur deux pôles, avec d'une part la ferme de la Blécherette située sur le territoire de la Ville de Lausanne, et d'autre part la Villa Pré-du-Châtelard située sur le territoire de la commune du Mont-sur-Lausanne ; MM. Porchet et Reuse y éliront domicile à terme. Il sera consacré à la production végétale et animale, comptera de nombreuses cultures notamment maraichères et d'herbes aromatiques ainsi qu'un élevage de bovins, d'ovins et de porcs permettant de valoriser les prairies. Les vergers seront reconstitués et complétés par la production de baies et de petits fruits. Les bâtiments de la ferme de la Blécherette seront transformés pour l'hébergement des animaux, le stockage et la préparation des légumes. La Villa Pré-du-Châtelard sera quant à elle destinée à l'accueil du public avec un magasin à la ferme accessible à pied depuis les quartiers environnants. Grâce à cette mise à disposition de la Villa, non prévue initialement, le projet agricole pourra ainsi se déployer sans nécessiter le déménagement du Collectif Fireball/Pornodiesel utilisant actuellement la ferme du Châtelard. Le Collectif a été rencontré et informé des régularisations relatives à la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions qui devront être respectées afin de pouvoir rester dans la ferme.

«Mettre au cœur du projet une agriculture *nourricière* biologique, lutter contre la précarisation du monde paysan, concrétiser et pas seulement théoriser ce qu'est un circuit court, valoriser la biodiversité, offrir un lieu de sensibilisation pour les enfants, donner au collectif la possibilité de rester à la ferme, tout cela donne du sens à notre politique d'agriculture urbaine et incarne l'objectif de mixité nécessaire à un territoire» s'enthousiasme Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

De son côté, la commune du Mont-sur-Lausanne se réjouit du projet d'agriculture de proximité initié par la Ville de Lausanne et collaborera activement à sa mise en œuvre.

La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, co-présidente du jury +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 06 juin 2023

Annexes : composition du jury et plan du site et des bâtiments